

16 déc 2011 -12:30

Appartient à Conseil des ministres du 16 décembre 2011

Immatriculation des véhiules

Renouvellement du contrat avec la firme CSC

Renouvellement du contrat avec la firme CSC

Sur proposition du secrétaire d'Etat à la Mobilité Melchior Wathelet, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le choix de la procédure négociée pour la prolongation des contrats de gestion pour les nouvelles applications informatiques de la Direction pour l'immatriculation des véhicules (DIV), avec les firmes CSC et NRB.

Le SPF Mobilité et Transports est également autorisé à attribuer les marchés pour la prolongation, jusqu'au 31 décembre 2012, du contrat à la firme CSC.

Ces applications informatiques concernent le développement de la banque de données centrale des véhicules.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Joëlle Milquet, Vice-Première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des chances
Rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 504 85 13
<http://www.milquet.belgium.be>

Service de presse de M. Melchior Wathelet, secrétaire d'Etat à l'Environnement, à l'Energie et à la Mobilité, et secrétaire d'Etat aux Réformes institutionnelles
Rue de la Loi 51
1040 Bruxelles
Belgique
+32 2 790 57 11
<http://www.melchiorwathelet.be>